



Refu de visa Long séjour conjoint francais

Par **1975jsm**, le **09/05/2019** à **16:08**

Bonjour je me suis marié le 31 aout 2018 avec un algerien en situation irruguliere et l'Il eat reparti le mois d'apres pour demander sons visa par la demande de la prefecture ,et le visa Luis a etait reffuse et juste apres ont a fait recours au consulate et a nante et j'ausqu'a a present pas de retourne.

Enfait le visa a etait reffuse pour motifs absence de preuve d'atention de vivre ensemble ???merci de me repondre et de m'eclairie sur quelle procidure a suivre .merci

Par **youris**, le **09/05/2019** à **17:29**

bonjour,

en fait le refus de visa est refusé par le consulat qui suspecte qu'il s'agit d'un mariage (gris ou blanc) avec un étranger en situation irrégulière dans le seul but d'obtenir un titre de séjour.

votre mari peut faire :

- un recours devant la Commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France (BP 83609 44036 NANTES CEDEX 1).

puis si nécessaire:

- un recours contentieux devant les juridictions administratives. L'aide d'un avocat spécialisé en droit des étrangers est conseillé.

salutations